Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [3]

Artikel: 8 mars, journée internationale des femmes : 1986 : la paix

Autor: Gordon-Lennox, Odile

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277877

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8 MARS, JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES 1986: LA PAIX

Voici un autre 8 mars, qui cette année se célébrera sur le thème de la paix. Qu'elles soient au courant ou non que 1986 a été déclaré par les Nations Unies « Année internationale de la paix », les femmes se posent de plus en plus de questions sur leur rôle dans ce domaine. Plusieurs activités organisées pour le 8 mars leur donneront l'occasion de partager leur préoccupation et de découvrir de multiples voies d'engagement.

argaret Papandreou, la femme du premier ministre de la Grèce, a prononcé récemment un discours sur la paix, à Genève. Elle a insisté sur le lien historique entre l'oppression des femmes et l'emploi de la violence dans les conflits. Il lui importe peu de savoir comment cet état de choses s'est dévelopé et d'attribuer des responsabilités, il s'agit maintenant de repenser et de transformer toutes les attitudes de nos sociétés. Par exemple, pourquoi faut-il qu'un chef d'Etat en visite soit reçu avec les honneurs d'une garde militaire ?

Il est temps de donner la parole aux femmes. Margaret Papandreou propose que les Nations Unies créent une commission composée uniquement de femmes choisies par les pays membres. Cette commission étudierait les conflits actuels, sans pressions politiques, et soumettrait le fruit de ses délibérations pour ratification par les parlements ou les gouvernements. «La contribution des femmes pourrait être révélatrice et décisive. Les femmes ne se sont pas encore assises à la table où l'on négocie. » Elle en avait déjà parlé à Nairobi et devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Toujours rien. Elle a besoin de soutien pour son initiative.

APPROCHES MULTIPLES

Le 7 mars au matin, au Palais des Nations à Genève, Maj Britt Teorin, ambassadrice de la Suède à la Conférence du désarmement, présentera son expérience de seule femme de cette conférence.

Un atelier « féminisme-pacifisme aura lieu à Lausanne¹. Que de points à discuter dans ce cadre!



Marche pour la paix de Berlin à Genève, 1983 : les femmes au centre du mouvement.

Photo Stratus

D'autres femmes se sentiront plus concernées par l'injustice économique, le déséquilibre des échanges commerciaux mondiaux, le poids énorme de la dette des pays en développement. Il existe des groupements en Suisse qui essaient de transformer une situation si explosive.

Certaines choisissent la voie de la nonviolence : le 8 mars, Hildegard Goss-Mayr (Mouvement international de la réconciliation) parlera de son expérience en Amérique du Sud².

Beaucoup de femmes qui sont conscientes de la violence qui nous entoure quotidiennement aimeraient voir enseigner la paix. Elles s'intéressent aux techniques de réglement pacifique des différends, à l'introduction de cours sur la tolérance, sur les droits de l'homme, sur le respect de la nature et de l'environnement dans le curriculum des écoles, sans oublier non plus les adultes.

Tous ces différents points de vue seront présentés pendant trois jours de rencontre³ qui ont pour but de voir comment se servir des stratégies pour la paix adoptées à Nairobi. Les gouvernements, dont la Suisse, y ont pris des engagements. Ils ont accepté d'aider les femmes dans leurs actions en faveur de la paix. Il leur faut maintenant passer à l'action.

CAMPAGNE « IMPOTS »

Les femmes pour la paix de Suisse et la Fédération suisse des femmes protestantes essaient depuis plusieurs années d'obtenir que la Confédération consacre des ressources à la recherche pour la paix. Elles lancent la version 86 de leur campagne pour un impôt pour la paix⁴.

Des membres du groupe « Mères pour la paix » venant d'Union soviétique, des Etats-Unis et d'Angleterre exposeront au Palais des Nations un « patchwork » qu'elles ont piqué ensemble, réalisation symbolique d'un travail commun pour la paix.

Il y aura bien d'autres activités pour célébrer ce 8 mars à l'enseigne de la paix avec des moments divergents (cf. également encadré page ci-contre) sinon contradictoires. Le fil conducteur, nous semble-t-il, est le besoin d'apprendre comment résoudre les tensions, les différends et les conflits sans recourir à l'agressivité, à la violence et à la guerre.

Odile Gordon-Lennox

- ¹ Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne, à 16 h 30. Programme et buffet de 11 h à 18 h.
- ² Même endroit à 14 h.
- ³ Renseignements au (022) 33 61 75, Ligue des femmes pour la paix et la liberté.
- ⁴ Renseignements à la case postale 125, 1000 Lausanne 6.